



CONFERENCE DE PRESSE

THEME : LES FAITS CONNUS DE LA COMMISSION VERITE ET RECONCILIATION SUR L'ASSASSINAT DU DERNIER ROI DU BURUNDI, CHARLES NDIZEYE, NTARE V

A. INTRODUCTION : QUI EST CHARLES NDIZEYE, NTARE V ?

1. Charles Ndizeye est le second fils du Roi Mwambutsa IV Bangiricenge qu'il a eu de la reine Baramparaye. Né le 2 décembre 1947 au Palais de Gitega, il a reçu un enseignement primaire privé. Il a terminé ses études universitaires à l'Ecole Nouvelle de Paudex en Suisse. Charles est le demi-frère du Prince Louis Rwagasore. Il aura régné au Burundi du 8 juillet au 28 novembre 1966, soit 4 mois et 20 jours de règne.
2. Convaincu de rentrer au Burundi en mars 1966, le 8 juillet, il dépose son père et se proclame nouveau souverain, sous le nom de Ntare V. Il désigne Michel Micombero, qui était Secrétaire d'Etat à l'Armée, comme Premier ministre.
3. La nomination du capitaine Micombero à la primature n'est pas un coup du hasard. Le capitaine Micombero avait fait organiser des manifestations dans ce sens.
4. Le règne de Ntare V est de courte durée. Le 23 novembre 1966, il proclame le parti UPRONA comme parti unique et il supprime la première Constitution du royaume du Burundi.
5. Le 28 novembre 1966, le capitaine Micombero renverse la monarchie et proclame la République dont il devient le Premier Président.
Le 30 mars 1972, Ntare V est ramené de force de l'Ouganda. Il sera directement placé en résidence surveillée à Gitega dans la cuisine de l'ancien Palais de son père Mwambutsa IV.
6. Le 29 avril 1972, vers 22heures, Ntare V est assassiné au camp commando de Gitega, sous les yeux du commandant adjoint capitaine Ntabiraho. Son meurtre constitue l'acte 1^{er} de la tragédie qui endeuille le Burundi et qui a été qualifié de « génocide commis contre les Bahutu du Burundi en 1972-1973 » par la CVR.

B. DEVELOPPEMENT : LA VIE POLITIQUE DU ROI NTARE V

7. Le coup d'Etat du 28 novembre 1966 contre Ntare V a été perpétré pendant que le jeune Roi était en voyage officiel à Kinshasa où le Colonel Mobutu Sese Seko célébrait le premier anniversaire de sa prise du pouvoir.
8. Après son renversement, Ntare V s'est exilé à Munich en Allemagne, laissant derrière lui sa mère dépossédée de son rang et de tous ses biens comme cela transparait à travers les auditions réalisées par la CVR.
9. A travers ses agissements, le Président Micombero est resté inquiet par Ntare V qui symbolisait encore la monarchie. L'exil du Roi Ntare V hantait toujours les esprits du pouvoir en place à Bujumbura. Pour en finir définitivement avec ce jeune Roi en exil, un plan d'extradition a été concocté par le pouvoir du Président Micombero Michel.
10. Pour exécuter ce plan, le ministre des affaires étrangères, Arthémon Simbananiye a effectué plusieurs missions visant à convaincre Ntare V de rentrer au pays.
11. Cela est confirmé par Simbananiye Arthémon lui-même à travers son interview à la BBC en avril 2001. Il dit qu'au cours de l'un de ces déplacements à Bruxelles pour une réunion de la Commission Mixte belgo-burundaise, du 13 au 17 mars 1972, il a croisé du regard, dans un hôtel, l'ex-roi Charles Ndizeye, et qu'il a appris ensuite l'arrivée de celui-ci en Ouganda, de la part du chargé d'affaires à l'Ambassade du Burundi à Kampala, Pierre Nkundwa.
12. En date du 25 mars 1972, Simbananiye Artémon est en mission en Ouganda où il demande une audience au Président Idi Amin Dada pour lui dire que Ntare V n'est plus le Mwami du Burundi. L'audience est obtenue le lendemain, le 26 mars 1972.
13. Le Ministre Simbananiye engage des négociations en vue de l'extradition de l'ancien monarque burundais. La CVR constate que Simbananiye effectuée depuis lors des va-et-vient entre Kampala et Bujumbura. Le Président Idi Amin Dada se laisse convaincre de renvoyer Charles Ndizeye dans son pays « en tant que simple citoyen » et sur base d'un **sauf-conduit** burundais.

14. Le soir du 27 mars 1972 lorsqu'Arthémon Simbananiye arrive à Bujumbura, il est porteur d'un accord écrit du Président ougandais Idi Amin Dada à l'intention du Président Michel Micombero.
15. Le document dit : « *J'ai reçu Ntare en présence du chargé d'affaires Pierre Nkundwa. Je lui ai dit que je ne tolérerais aucune action subversive, notamment s'il persévèrerait dans ses collusions avec des mercenaires, dont les activités ont été condamnées par l'OUA* ».
16. Le Président Idi Amin Dada ajoute qu'il a conseillé à l'ex – roi Ntare V de n'envisager son retour au Burundi que comme simple citoyen ; qu'il était prêt à l'aider à ce retour, à condition de recevoir une « *assurance écrite que lorsque l'ex-roi retournera au Burundi, sa vie ne sera pas en danger* ».
17. Pour accélérer l'extradition de Ntare V, le Président Micombero a dépêché Arthémon Simbananiye auprès de son homologue ougandais qui accepta de livrer Ntare V au pouvoir de Bujumbura.
18. Le Président Micombero exprimera toute sa satisfaction au Président ougandais dans sa lettre du 28 mars 1972 dont voici quelques extraits : **Début de citation**
« *Je vous remercie d'avoir reçu mon Ministre et d'avoir accepté mon message concernant le retour dans mon pays de l'ex-Roi Charles Ndizeye, comme un simple citoyen.
En fait, il ne représente aucune force dans mon pays. C'est pourquoi personne n'est inquiet sur sa présence au Burundi. Mais son alliance avec les mercenaires va contre les décisions prises par l'OUA.
C'est pour cette raison que nous devons l'éloigner de la criminelle entreprise dirigée contre mon pays et contre l'Afrique indépendante. Votre Excellence peut être assurée qu'aussitôt que Charles Ndizeye rentrera dans mon pays, il sera considéré comme tel et sa vie et sa sécurité seront assurées...* ».
- Fin de citation**
19. Le même jour du 28 mars 1972, le Ministre Simbananiye réquisitionne le DC3 de la compagnie STAB, un avion piloté par des Français. Et il repart à Kampala, en compagnie du commandant Rwuri Joseph (nommé récemment Chef de cabinet militaire du Président Micombero). Arthémon Simbananiye est porteur de ce message du Chef de l'Etat burundais, qui vaut **sauf-conduit**.
20. Le 29 mars, le Chef d'Etat-major, le Colonel Thomas Ndabemeye va en hélicoptère récupérer le commandant du camp commando de Gitega, Sinduhije Jérôme, en manœuvre à Rutana. Motif : organiser une réunion d'urgence à Gitega avec le gouverneur Septime Bizimana.
21. En date du 30 mars 1972, Arthémon Simbananiye revient de Kampala. Il a un briefing avec le commandant de la Base de Bujumbura, le Commandant Ndikumana Gabriel et le pilote de l'hélicoptère. Le jeune Roi Ntare V va être livré aux autorités burundaises par Idi Amin Dada avec qui l'ex-monarque était en relation d'affaires.
22. A Kampala, Charles Ndizeye est en compagnie de Hitimana Mathias et de Bihumugani Emmanuel, fils de l'ancien Premier ministre Bihumugani Léopold. Tout est parfaitement prêt. Charles Ndizeye ne se doute de rien.
23. L'avion le DC3 est à l'aéroport d'Entebbe en attente de l'embarquement de Ntare V. Des militaires sont déjà préparés afin d'immobiliser Ntare V pendant le voyage Entebbe- Bujumbura. Le Président Idi Amin Dada perfectionne le plan de livraison. Il organise un petit déjeuner auquel sont conviés Arthémon Simbananiye, Ministre des affaires étrangères et le Roi Ntare V.
24. Alors que Ntare V et Emmanuel Biha se trouvent au Palais présidentiel d'Idi Amin Dada, le Service secret personnel du Président ougandais, avec des hommes de main d'Idi Amin, invite le nommé Ndagijimana à faire la valise du Roi pour le joindre sans tarder à l'aéroport d'Entebbe où l'ancien monarque burundais l'attend dans un avion.
25. Ntare V est engagé dans un dialogue de sourd avec le Président ougandais, Idi Amin Dada :
« *Majesté, il vous faut aller visiter votre mère au Burundi.* ».
Réponse de Charles Ndizeye :
« *Je n'ai pas de programme de visiter le Burundi pour le moment. Ma mère, je la verrai quand les conditions de sécurité vont me le permettre.* »
Idi Amin change de registre et adopte un ton plus décontracté, mais le Roi reste tendu.
« *Bon, vous êtes fatigué et vous avez des problèmes, il faut aller vous relaxer, vous savez l'Ouganda est un très beau pays, ça vous va la région de Toro.* »
L'ex-monarque burundais oppose un refus catégorique et dit :
« *Non je me sens très bien à Kampala, il n'y a pas de raison de me détendre.*»
26. Idi Amin commence à s'énerver et ordonne :
« *Cette fois ci, vous irez à Kabale, j'ai mis à votre disposition un hélicoptère pour ça* ».
27. Le Roi aura beau résister, mais il sera poussé avec Emmanuel Biha à entrer dans un hélicoptère de la police ougandaise de marque Bell Lagusta, prêt à voler à partir du Palais présidentiel de Nakasero. L'hélicoptère atterrit à l'aéroport international de Bujumbura, à 16heures 30.
28. Au pied de l'avion, ils sont accueillis par le Commandant Joseph Rwuri et le lieutenant Boniface Vyamanga. Ntare V est désormais prisonnier de ses tombeurs. Quant à la délégation ougandaise, elle repart à Kampala avec ce message de remerciement du Président Micombero, se félicitant de « *l'heureuse fin des pourparlers concernant le retour de M. Charles Ndizeye en mon pays ... (où il est) placé dans des conditions de parfaite sécurité* ».

29. Aussitôt arrivé au Burundi, Ntare V est menotté et emmené à Gitega par hélicoptère sous la surveillance du Commandant Rwuri Joseph. Il est placé en résidence surveillée, dans les dépendances du Palais royal de Gitega, pendant tout un mois. De son côté, Biha Emmanuel est retenu au BSR (Bureau Spécial de Recherche) puis transféré à la prison centrale de Mpimba, rejoignant son père emprisonné dans l'affaire Ntungumburanye. Il sera extrait pour être exécuté, accusé d'être de mère avec Ntare V. A Mpimba, la cellule de Biha Emmanuel était juste à côté de celle de son père, Léopold Biha, qui lui aussi, était en prison dans ce contexte.
30. A Gitega, Ntare V est placé dans l'isolement total et n'a pas droit à la moindre visite sans l'autorisation et la présence soit du commandant de la compagnie commando de Gitega, Jérôme Sinduhije, soit du gouverneur de province Septime Bizimana. La seule faveur est la visite de sa mère, la reine Baramparaye mais sous condition d'être accompagnée par le commandant Sinduhije ou par le Gouverneur Bizimana.
31. Depuis son arrivée au pays, le pouvoir du Président Micombero a organisé plusieurs marches manifestations hostiles à l'ex-roi et à la monarchie. Un témoin interrogé par la CVR à Gitega en 2020 a affirmé avoir pris part à l'une de ces manifestations.
Le pouvoir l'accusait de vouloir restaurer la monarchie par force avec l'appui de mercenaires étrangers et de monarchistes locaux.
32. Mais à Kampala, le Président Idi Amin Dada ne tarde pas à découvrir la vérité. Les 5-6 avril 1972, le chargé d'affaires burundais Pierre Nkundwa dut venir à Bujumbura chercher un message destiné à apaiser Idi Amin, apparemment fâché.
33. Plusieurs mensonges de l'Etat burundais à propos de l'extradition de Ntare V, sortent, soit de la bouche des officiels burundais, soit de la radio nationale La Voix de la Révolution, soit du journal gouvernemental Flash Infor. Ceci est écrit dans le livre de Jean-Pierre Chrétien et de Jean-François Dupaquier, **Burundi 1972. Au bord des génocides, p.76 :**
Début de citation : « Ndabemeye (le Chef d'Etat-major) disait aux militaires belges que Ntare serait venu par route avec une dizaine de mercenaires, de son côté Gisamare (François, le Ministre de l'Education nationale) affirmait que l'ex-roi avait voyagé dans le même avion que la délégation burundaise de retour de Bruxelles et qu'il était accompagné de six mercenaires allemands et autrichiens, avant de venir en hélicoptère à Muyinga ». **Fin de citation**
34. La Voix de la Révolution, dans un éditorial du 31 mars 1972 a dit que Ntare complotait avec des mercenaires qui menaçaient « la révolution », que le Burundi vient d'échapper à un complot impérialiste ».
35. Le journal gouvernemental Flash Infor a écrit à son tour, **je cite :** « Notre chère République, notre Révolution a failli être victime d'une agression de mercenaires. Le chef de ces fossoyeurs de l'Afrique, de ces tueurs à gage, n'était autre que le traître Ntare V, qui n'a jamais compris que le Peuple Murundi, en le destituant, avait décidé de reprendre ses destinées en mains (...) » **Fin de citation.**
36. Les enquêtes de la CVR menées auprès des anciens de la Cour et des témoins civils et anciens militaires confirment que la tournure des événements a révélé un plan macabre qui a conduit à l'exécution de Ntare V.
37. Le 1^{er} avril 1972 : une manifestation est organisée sous le patronage du Parti Uprona, des Forces Armées, de la Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore JRR, de l'Union des Femmes Burundaises UFB et de l'Union des Travailleurs du Burundi UTB, pour décrier Ntare.
38. Le 4 avril 1972, Flash Infor dénonce encore, **je cite** « l'énergumène (le roi Ntare) qui ne pense qu'à revenir dans notre pays à la tête d'une bande de criminels, de tueurs à gage, de racistes blancs qui ne pensent qu'à tuer ! » **Fin de citation.**
39. En date du 15 avril 1972, le journal catholique Ndongozi écrit sur les contradictions de la version officielle relative à la livraison de Ntare. L'article est rapidement qualifié de « mensonger et réactionnaire » par le gouvernement et vaut au journal une mesure de suspension immédiate le 22 avril 1972 de la part du Ministre de l'information André Yanda.
40. Le 11 avril, Micombero réunit le Conseil Suprême de la République pour traiter du sort de Ntare.
41. En date du 28/4/1972, un Conseil des ministres s'est tenu pour analyser le sort à réserver au Roi Ntare V. Ce Conseil se serait terminé en queue de poisson sans décision claire à ce sujet.
42. En date du 29/4/1972, tout le gouvernement a été destitué à midi. Le soir, entre 19 heures et 20 heures, une attaque attribuée aux Mayi mulele est lancée contre les Batutsi dans le sud du Burundi dans les localités de Nyanza Lac et Rumonge. Elle s'étend rapidement dans les trois jours qui suivent vers certaines localités des contreforts qui surplombent le Lac Tanganyika.

C. L'ASSASSINAT DE NTARE V

43. Le Conseil de guerre en matière répressive, dans son jugement du 6 mai 1972 n'hésitera pas à clamer fort que, **je cite,** « l'ex-roi Ntare V (le dernier) est l'un de grands promoteurs de ces massacres et qu'il était de connivence avec l'impérialisme et leurs laquais déjà appréhendés, voulant renverser le régime révolutionnaire et populaire dirigé par le Président Michel Micombero ... » **Fin de citation.**

44. En date du 29 avril 1972, Ntare V fut exécuté à la Compagnie commando de Gitega dirigée par le Commandant Sinduhije Jérôme. Celui-ci n'était pas présent, d'après plusieurs sources et les auditions de la CVR. Cette exécution fut dirigée par le Commandant en second le Capitaine Ntabiraho Onesphore alias Rwabisazi. Celui-ci acheva Ntare V de trois coups de revolver en plein front. La dépouille mortelle fut déposée dans une brouette et conservée dans un magasin d'armement du camp.
45. A la date d'aujourd'hui, la CVR est en possession de plusieurs témoignages et auditions qui confirment la mort tragique de l'ex- roi Ntare V. Le témoin N.S., âgé de 90 ans, habitant de la commune Gitega, quartier Bwoga, a décrit les circonstances de l'élimination physique de Ntare V en ces termes :
« Nous avons vu le roi NTARE V pendant la journée du 29/4/1972. Le jour de l'assassinat du dernier monarque de notre pays, nous étions au palais pour les travaux communautaires. Il était en résidence surveillée. Il nous saluait et nous ignorions ce qui l'attendait. L'enclos royal était encerclé par de nombreux militaires. C'était vers 18h30 que les militaires en provenance du camp de Gitega sont venus le récupérer. On l'a conduit vers le camp militaire de Gitega. Il n'est pas revenu. Depuis ce jour, personne n'a eu de nouvelles de ce monarque. Jusqu'à maintenant, nous ne connaissons pas où se situe la sépulture de ce jeune Roi que nous aimions beaucoup ».
46. Les déclarations du témoin N.S. sont corroborées par les écrits de Jean-Pierre Chrétien et Jean-François Dupaquier comme suit :
« Le 29 avril vers 22h 45, le sergent de garde Déo Bizimana, voit arriver une unité dirigée par le Lieutenant Charles Nyabenda, qui doit transporter Ntare V sous bonne escorte au camp militaire. Celui-ci y est acheminé en camionnette vers 23h15 et il est amené aussitôt dans le bureau du capitaine Ntabiraho. Celui-ci le fait conduire dans une salle de police. C'est après un appel téléphonique (venu sans doute de Bujumbura), que l'officier constitue une section d'exécution d'une dizaine d'hommes qui, après l'avoir lié, transpercent Ntare V de coups de baïonnette avant que Ntabiraho lui tire six coups de revolver ».
47. A la veille de son exécution, le Commandant Sinduhije Jérôme, Commandant de la compagnie commando de Gitega, était en mission dans le sud du pays en particulier à Rumonge et dans sa commune natale de Vyanda. Il a même été vu à Rumonge le 29/4/1972 juste avant le déclenchement des violences massives dans tout le pays qui ont commencé dans cette localité.
48. Au lendemain de son exécution, le Commandant Sinduhije Jérôme est retourné par hélicoptère à Gitega où il constaté de visu le cadavre de Ntare V dans un magasin d'armement du camp. Le même jour Simbananiye Arthémon a été vu sur les lieux du crime comme le confirment plusieurs témoins de la CVR.
49. Pour tromper l'opinion, - selon la Voix de la Révolution (radio nationale) et « Le Livre blanc sur les événements de mai 1972 » publié par le gouvernement,- le pouvoir de Michel Micombero annonça, par le biais de son Procureur général Cyrille Nzohabonayo, (nommé le 30 avril dans la foulée du chaos), que Charles Ndizeye a été tué lorsqu'il tentait de fuir avec des assaillants venus pour le libérer. Voilà le véritable mensonge d'Etat qui entoure la vie et l'assassinat du dernier Roi du Burundi, Ntare V.
50. Le pouvoir politique de l'époque a même parlé d'attaques contre le camp militaire de Gitega (Compagnie Commando de Gitega). Ce fut plutôt une véritable attaque simulée pour d'abord liquider l'ex-Roi Ntare et ensuite démarrer les arrestations et les exécutions massives de victimes Bahutu dans la ville de Gitega et dans les différentes provinces autour de Gitega (Mwaro, Muramvya, Cankuzo, Ngozi, etc...).
51. Quant aux responsabilités dans cet assassinat, la CVR affirme qu'elles sont à rechercher du côté de :
 - Michel Micombero, Président de la République à cette époque ;
 - Arthémon Simbananiye, Ministre des affaires étrangères ;
 - Cyrille Nzohabonayo, Procureur général de la République ;
 - André Yanda, Secrétaire exécutif du parti UPRONA et ministre de l'information ;
 - Capitaine Ntabiraho Onesphore alias «Rwabisazi», Commandant en second du camp Commando de Gitega
 - Commandant Jérôme Sinduhije, Commandant du Camp Commando et gouverneur militaire de Gitega en 1972 ;
 - Septime Bizimana, Gouverneur civil de la province de Gitega en 1972 ;
 - Rwuri Joseph, Chef de cabinet militaire du Président Micombero.
52. Pour conclure cette conférence de presse, rappelons à tous les Burundais qui aiment et veulent la paix de ce pays que la vérité rendra libre la nation entière. Nous devons apprendre à aimer et à promouvoir la vérité au service de la réconciliation. La CVR du Burundi estime en outre que la réhabilitation de Ntare V comme personnage politique, symbole de la monarchie renversée, est une question majeure dans le processus de guérison des mémoires blessées.

Merci pour votre aimable attention !
 Bujumbura, lundi le 10 avril 2023